

**DESTINATAIRES :** Participants et fournisseurs de la Bourse de Montréal

**EXPÉDITEUR :** Gestionnaire de l'accès au marché

**OBJET :** Nouvelle API de validation pré-négociation

**DATE :** Le 6 février 2014

Le présent avis vise à informer tous les participants que Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») élargira son offre de fonctionnalités liées à la gestion du risque en y ajoutant une nouvelle interface (API) de validation pré-négociation. La Bourse continue d'étendre sa gamme de services de gestion du risque pour renforcer le marché des dérivés au Canada tout en offrant aux participants des outils essentiels de contrôle de négociation.

Cette API de validation offrira aux participants et aux membres compensateurs la capacité et la flexibilité nécessaire pour gérer efficacement leurs expositions au risque.

La mise en service de cette nouvelle fonctionnalité est prévue pour le **lundi 19 mai 2014**.

L'API de validation pré-négociation est un nouveau service offert par la Bourse dont l'hébergement et le traitement seront assurés au sein de l'infrastructure actuelle de négociation (SOLA). Par ce service, la Bourse met à la disposition des participants une solution « efficace » qui intègre les fonctionnalités de gestion du risque sur les plateformes de négociation ou sur les protocoles d'entrée d'ordre. La mise en œuvre ne nécessitera aucune certification liée au processus de saisie d'ordre, même si de nouveaux codes d'erreur seront pris en charge.

### **PRÉSENTATION DE LA VALIDATION PRÉOPÉRATION**

La Bourse vise les services responsables de la gestion des risques des membres compensateurs ainsi que des participants agréés étrangers et canadiens. La validation pré-négociation permettra aux membres compensateurs de mettre en place des moyens de contrôle précis pour atténuer l'exposition au risque découlant des liens avec les membres non compensateurs (les participants agréés étrangers et canadiens). Les participants pourront ainsi établir des mécanismes de contrôle pré-négociation précis ou généraux visant les flux d'ordres internes et les flux d'ordres des clients vers la Bourse.

Le nouveau service de gestion du risque est offert au moyen du protocole SAIL; les participants qui désirent établir des limites de risque et recevoir des messages de validation pré-négociation devront certifier leurs outils avec les nouvelles fonctionnalités offertes.

L'architecture de l'API de validation pré-négociation fait en sorte que chaque fil de message affecte la priorité des ordres avant d'être traité par les moteurs de négociation de la Bourse. Cette façon de faire assure une attribution équitable de la priorité dans le carnet d'ordres central, de manière à ce que les participants ayant recours aux fonctionnalités de validation pré-négociation ne soient pas désavantagés.

La validation pré-négociation permettra de mettre en place des contrôles de validation, de recevoir des avertissements et de configurer des mesures prédéfinies qui seront appliquées lorsque les limites sont atteintes. La validation pré-négociation permet trois principaux types de contrôle qui peuvent être configurés indépendamment.

Types de contrôle de validation
Quantité maximale d'ordres
Limites sur la position (longue, courte ou nette)
Contrôles de crédit (position longue, courte ou nette)

Portée
Firme
Identifiant de négociateur ou équipe de négociateurs
Groupe d'instruments

## **INCIDENCE SUR LES CONNEXIONS DES AUTRES PARTICIPANTS AGRÉÉS CANADIENS ET ÉTRANGERS**

Pour faciliter la mise en place du service de validation pré-négociation et éviter la nécessité d'une recertification globale, seules les connexions certifiées avec cette nouvelle fonctionnalité recevront les messages propres à cette fonctionnalité.

Les autres connexions recevront un message générique « **Cancelled by System** » (« **Annulé par le Système** ») si l'annulation découle de l'atteinte d'une limite. Le nouveau code d'erreur sera cependant envoyé à toutes les connexions. Veuillez vous reporter à l'historique des modifications du document de la version 1.15. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les codes d'erreur, veuillez consulter la section 6 du *Guide des caractéristiques techniques SAIL*.

Veuillez vous reporter à l'historique des modifications du document de la version 2.10. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les codes d'erreur, veuillez consulter la section 4 du *Guide des caractéristiques techniques FIX*.

Les versions à jour du *Guide de conception SAIL* et du *Guide des caractéristiques techniques SAIL* de la Bourse peuvent être consultées. Le Guide des caractéristiques traite de tous les nouveaux messages propres à la validation, et la section 4 du Guide de conception est entièrement consacrée à cette fonctionnalité.

Pour obtenir les nouvelles caractéristiques techniques, veuillez communiquer avec le Centre d'assistance technique, aux coordonnées ci-dessous, ou envoyer un courriel à l'adresse [mbourcier@m-x.ca](mailto:mbourcier@m-x.ca).

## **ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL D'ESSAI (GTE) ET PRÉPARATION**

La validation préopération sera mise à disposition dans l'environnement d'essai le **vendredi 28 février 2014**. Les clients qui prévoient effectuer du développement pour avoir recours à la validation pré-négociation devront prévoir une certification.

La mise à l'essai des applications et l'assistance technique sont offertes du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30 (HNE). Les essais hors de l'horaire normal sont offerts sans assistance technique, du lundi au vendredi, de 16 h 30 à 22 h 30 (HNE).

## **COORDONNÉES**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent avis ou de l'assistance technique, veuillez communiquer avec le Centre d'assistance technique.

CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE	
Numéro sans frais	1 877 588-8489
Appels locaux	514 877-7872
Courriel	<a href="mailto:samsupport@m-x.ca">samsupport@m-x.ca</a>

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le gestionnaire de l'accès au marché